



Communication sur le Progrès - 2014





2015 est une année charnière pour VDI Group permettant d'affirmer sa stratégie de développement à l'International.

La mise en place d'une organisation parfaite est nécessaire pour pouvoir accélérer notre développement. Et puisqu'il n'y a pas de développement possible sans les hommes et les femmes, puisque le management devient de plus en plus important dans des sociétés qui grandissent et se complexifient, puisque chez VDI Group, les sites sont nombreux et la culture des équipes, différente, il est important de continuer à améliorer notre niveau de qualité et notre rentabilité en conservant les valeurs du Groupe qui font notre succès comme la réactivité, le respect et la

diversité des individus, l'ambition et l'envie d'entreprendre, la créativité et la volonté de faire grandir nos collaborateurs et collaboratrices.

VDI Group est aujourd'hui le leader de l'énergie autonome en France avec une forte volonté de croissance pour devenir le leader Européen.

Depuis notre adhésion en 2012, nous restons engagés à intégrer, respecter et diffuser les valeurs humaines, sociales et environnementales à long terme. VDI Group se préoccupe de l'environnement dans lequel il évolue, et prend des initiatives en matière de responsabilité sociétale. Vis-à-vis de l'ensemble de ses partenaires : clients, salariés, fournisseurs, actionnaires et banquiers, VDI Group se fait un devoir de se développer de façon harmonieuse et durable.

Par cette présente, je réitère notre engagement et notre soutien aux dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les Droits de l'Homme, le Droit du Travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption. J'ai le plaisir de vous adresser notre communication sur le progrès des actions menées et soutenues pour notre Groupe.

David BUFFELARD

Président Directeur Général

Description des principes employés par VDI Group

I. Droits de l'homme

VDI Group s'assure de la bonne moralité de ses différents prestataires que cela soit en Europe ou hors Europe.

Nos fournisseurs hors Europe ont été visités par les acheteurs du groupe et nous avons une équipe de cinq collaborateurs en Asie qui contrôle régulièrement et de manière systématique à chaque nouveau référencement et à chaque départ de containers vers notre centre de logistique.

II. Normes du travail

1. Emploi

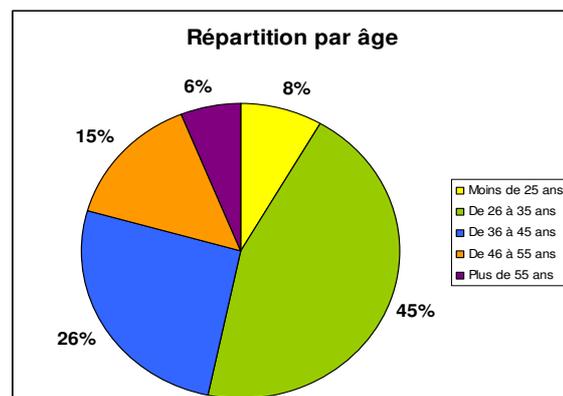
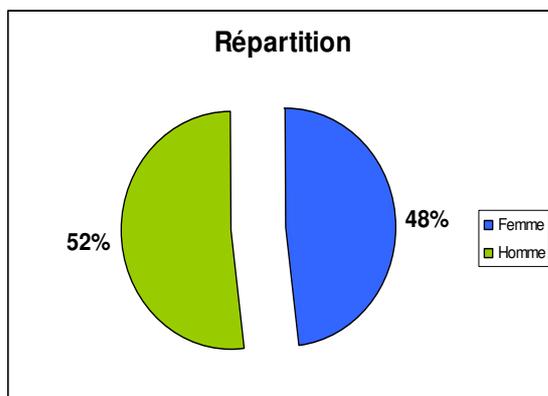
Les effectifs de VDI GROUP se répartissent en trois pôles :

- Division Battery
- Division Health and Safety
- Division Fonctions supports

Ces 3 pôles comptent 337 employés au 31 décembre 2014 et ce chiffre est susceptible d'évoluer car il s'adapte au niveau de l'activité de VDI Group.

VDI Group s'attache à ce qu'il n'y ait aucune discrimination à l'embauche au sein de la société et de ses filiales. Aucune distinction ne doit être faite lors de l'étude des CV et profils quelque soit l'âge, le sexe ou encore la religion des postulants.

Données pour 2014 :



VDI Group, dans le cadre de la politique d'insertion professionnelle des jeunes, est en relation avec les différentes écoles de la région pour intégrer des stagiaires et étudiants en alternance.

	2013	2014
<u>Formation en alternance</u>		
Contrats en alternance	3	3
Nombre d'heures prises en charge	1 295 h	1 437 h
<u>Stagiaires :</u>		
Nombre de stagiaires	8	9
Nombre de jours de présence	658 jours	612 jours

De plus, VDI Group fait appel à des Etablissements et Services d'Aide par le Travail sur ses différents sites en contrat de fournitures, de sous-traitance ou de prestations de services et emploie trois personnes en situation de handicap.

Il est à noter que l'ensemble de nos process de travail est défini et répertorié dans le cadre de notre certification ISO 9001 version 2008, depuis 2005.

2. Relations sociales

VDI Group est situé sur trois sites différents en France et, chaque site a nommé un représentant du Comité d'Entreprise.

Dans le respect de la réglementation française, les réunions avec le Comité d'Entreprise de VDI Group composé de ces représentants du personnel, ainsi que les réunions avec les délégués du personnel sont tenues tous les mois dans le cadre de la négociation collective et du dialogue social. Leur objectif vise à améliorer les conditions de travail du personnel, afin que chacun des collaborateurs se sente représenté au sein de l'entreprise et que les besoins du personnel nécessaires à l'efficacité et au bien-être soient respectés.

Ces représentants du personnel sont aussi invités à participer aux Conseils d'Administration qui ont lieu une fois par trimestre.

Pour renforcer la cohésion des équipes au sein de l'entreprise, différentes manifestations extra-professionnelles sont organisées tout au long de l'année : déjeuner partagé, after-work, repas de fin d'année, séminaires, épreuve sportive inter-entreprise, etc.

3. Santé et sécurité

VDI Group porte une attention particulière à la sécurité de ses collaborateurs et de ses biens dans tous les pays et pour tous les métiers. Selon le Code du Travail, des Sauveteurs Secouristes du Travail ont été nommés et formés sur chacun de nos sites pour pouvoir assurer la sécurité des collaborateurs. Ceux-ci suivent régulièrement des formations pour le maintien et l'actualisation de leurs compétences

De plus, sur notre centre de logistique, tous les collaborateurs ont suivi cette année une formation « Sécurité-Incendie » avec une partie théorique expliquant les réflexes à avoir et une deuxième partie, plus pratique, qui a permis aux collaborateurs d'apprendre à se servir des extincteurs et des RIA (Robinetts d'Incendie Armé). Le but de cette formation est que chaque personne du site ait le comportement adéquat en cas d'incendie afin d'éviter qu'il y ait des blessés et des dégâts matériels.

4. Formation

VDI Group a mis une attention particulière sur 2014 pour renforcer la formation de ses collaborateurs. Ceux-ci ont donc été sollicités sur des thèmes de formation leur permettant d'accroître leurs compétences dans leur travail au quotidien. Ils ont donc pu suivre des programmes de formations portant sur la sécurité, les techniques de ventes, le management, le développement de compétences spécifiques (logiciels spécifiques), etc.

Sur les 174 collaborateurs basés en France :

	2013	2014	Evolution
Nombre de collaborateurs formés	30	117	290%
Heures de formation	370	1207	226%

III. Environnement

1. Politique générale

VDI Group s'implique dans une démarche de minimisation de l'impact de ses activités sur l'environnement.

Cette démarche se fortifie au fil des années grâce à trois piliers indispensables :

48 %

Du personnel dans le périmètre de certification ISO 14001

- L'organisation
- Les dispositifs matériel et informatique
- Les salariés de l'entreprise

VDI Group a choisi de valoriser ses engagements en faveur de l'environnement par la mise en place d'une certification environnementale ISO 14001. Cette norme donne à la direction et au personnel l'assurance que l'impact environnemental fait l'objet de mesures et d'améliorations.

C'est dans ce sens que l'entreprise s'engage au quotidien à :

- Formuler, communiquer et contrôler des objectifs clairement définis,
- Impliquer le personnel,
- Mettre en place des actions pour corriger et/ou prévenir des situations portant atteinte directement ou indirectement à l'environnement,
- Réduire la consommation d'énergies et de matériaux,

4 sites ont ainsi renouvelé leur certificat en février 2014.

VDI Group œuvre progressivement au déploiement de son système de management environnemental au niveau de ses filiales européennes.

2. Référencement produit

VDI Group commercialise depuis plusieurs années une gamme de produits ECOLABEL dont les produits « ECUVERT » élaborés à partir de constituants d'origine végétal. Ces produits respectent l'environnement par leurs compositions ainsi que par leurs emballages qui sont entièrement recyclables.

3. Gestion des déchets

a. Eco-organismes et points de collecte

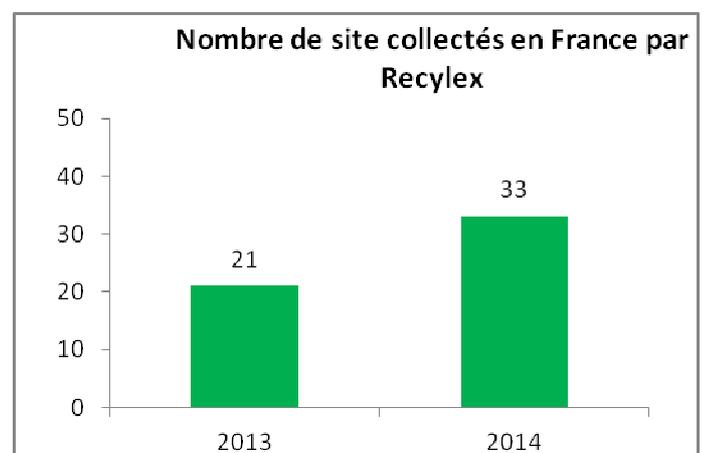
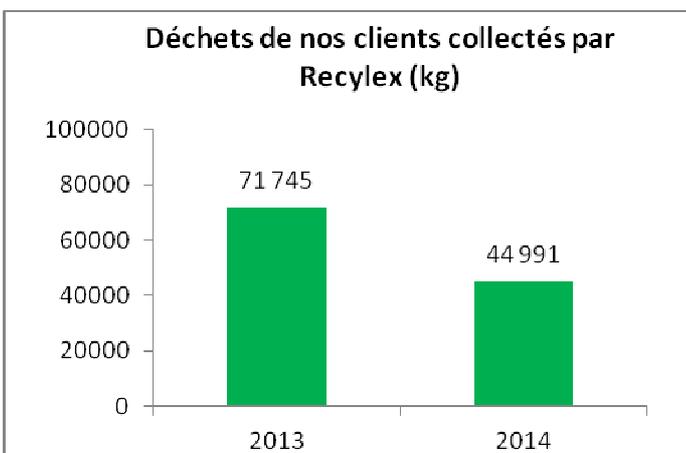
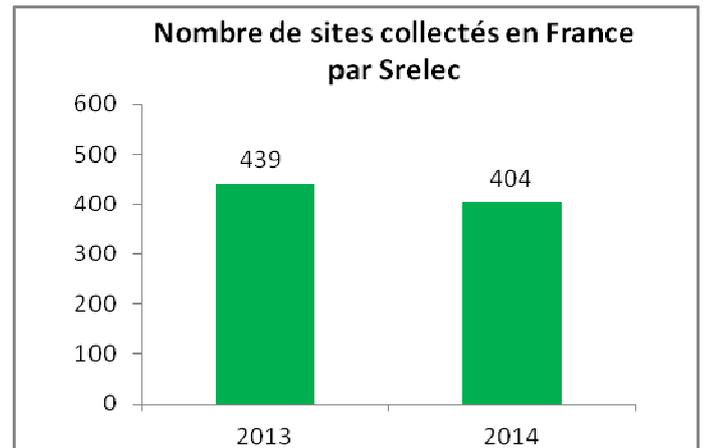
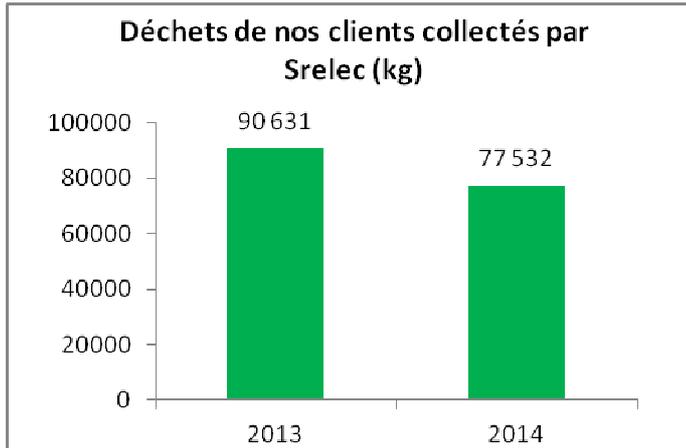
De part ses activités et via ses clients, VDI Group contribue à la production de déchets dangereux pour l'environnement, tels que les piles, les batteries et divers types de Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE).

Conscient de cet aspect environnemental, VDI Group propose à ses clients des solutions de collecte adaptées.

VDI Group a choisi d'adhérer à des Eco-organismes agréés afin d'assurer une gestion optimale des déchets produits par ses clients, tout en répondant aux exigences légales en matière de collecte et de recyclage.

Les éco-organismes avec lesquels nous avons choisi de travailler sont :

- Srelec pour la récupération des piles et accumulateurs
- Recylex pour la récupération des batteries au plomb
- Eco Emballages pour les emballages
- Et pour les autres pays : Valpak (Royaume-Uni), Ocorecell IFA (Allemagne), Ecor'It (Italie), Ecolpilas (Espagne), Corepile et ATBR (Réunion), Bebat (Belgique)



1 point de ventes = 1 point de collecte !



Par ailleurs, grâce à ses 81 magasins 1001 Piles Batteries implantés en France et en Europe, les particuliers ont la possibilité de déposer leurs déchets directement dans ces points de ventes.

Ces déchets sont ensuite acheminés vers l'entrepôt logistique du groupe pour être pris en charge par nos prestataires.

b. Focus sur les filières de déchets (en place au niveau de l'entrepôt logistique)

Afin d'assurer des conditions de stockage sécuritaires et adaptées pour chaque typologie de déchets, les filières de tri ont été revisitées et réorganisées en 2014.

Année 2014

Déchets piles et batteries	2.628 kg (<i>site logistique uniquement</i>)
Déchets batteries plomb	28.208 kg
Déchets chimiques	1.438 kg
DEEE	1.354 kg
Papiers / Cartons	50.450 kg
Plastiques	5.550 kg

De plus, les consignes de sécurité en termes de manipulation et d'entreposage des déchets ont été renforcées et le personnel sensibilisé.

c. Paysage (site logistique)

Depuis plusieurs années, des remorques à quai étaient utilisées pour du stockage externes sur le site logistique.

En 2014, plus de **30 %** des dispositifs de stockage extérieur ont été éliminés. L'impact paysager est diminué et le site plus pro(pre) !

4. Consommation énergétique

Conscient que les ressources s'épuiseront un jour, VDI Group apporte une réflexion particulière concernant ses projets d'aménagement ou de réaménagement des locaux et d'implication du personnel à être plus respectueux de l'environnement.

a. Aménagement des locaux

En 2014, des travaux ont été effectués dans le but de réduire les consommations énergétiques des bâtiments.

Ainsi, des travaux ont été entrepris sur le site de Saint-Egrève (38). L'isolation des bâtiments a été faite apportant satisfaction tant pour l'environnement que pour le confort et le bien-être des salariés.

700 m²

de bâtiment désormais éclairés avec des éclairages LED

Les anciens dispositifs d'éclairage ont été remplacés sur une partie de l'entrepôt logistique au profit d'éclairage LED, moins consommateurs d'électricité et plus performants sur la durée.

b. Action mobilité



Le 5 juin 2014, VDI Group a participé au 4ème Challenge Mobilité Rhône-Alpes « Au travail j'y vais autrement ! », organisé par la Région et l'ADEME.

L'objectif de ce challenge était d'inciter les salariés à effectuer les déplacements Domicile-Travail en utilisant des modes de transports alternatifs à la voiture, tels que les transports en commun, le vélo ou encore en promouvant le covoiturage.

33% de salariés ont participé à cet évènement, soit près de **800 km** « doux » effectués pour l'ensemble des sites inscrits.

Au niveau régional, les sites de Corbas (69), Saint-Egrève (38) et Champagne au Mont d'Or (69) sont arrivés en 51ème, 66ème et 69ème positions sur les 100 établissements participants (Catégorie Métropoles -Etablissement de 50 à 249 salariés).

5. Emballage et papier

a. Calage – conditionnement

Nos équipes recherchent continuellement des solutions afin de réduire l'impact environnemental des dispositifs d'emballage et de calage, tout en assurant une protection optimale des produits lors de leur transport.

Dans ce cadre, deux techniques d'emballage respectueuses de l'environnement ont été expérimentées en 2013 au sein de l'entrepôt logistique.

Ainsi, 720 m³ de particules de calage conçues à partir de matériaux recyclés et 75 km de bobines pour coussins d'air en polyéthylène recyclé ont été utilisés.

648 km

de papier recyclé utilisés
pour le calage des produits.

N'apportant pas entière satisfaction, notamment en terme organisationnel, l'entrepôt logistique utilise désormais un système de calage en papier froissé 100% recyclé et labellisé « Blaue Angel ».

Cette méthode d'emballage éco-responsable assure un maintien et une protection satisfaisante des produits, et le papier est facilement recyclable par le client !

Par ailleurs, deux de nos sites, dont les flux sont largement moindres que ceux de l'entrepôt logistique, continuent d'utiliser une broyeuse à cartons, cartons ensuite récupérés pour le calage des produits.

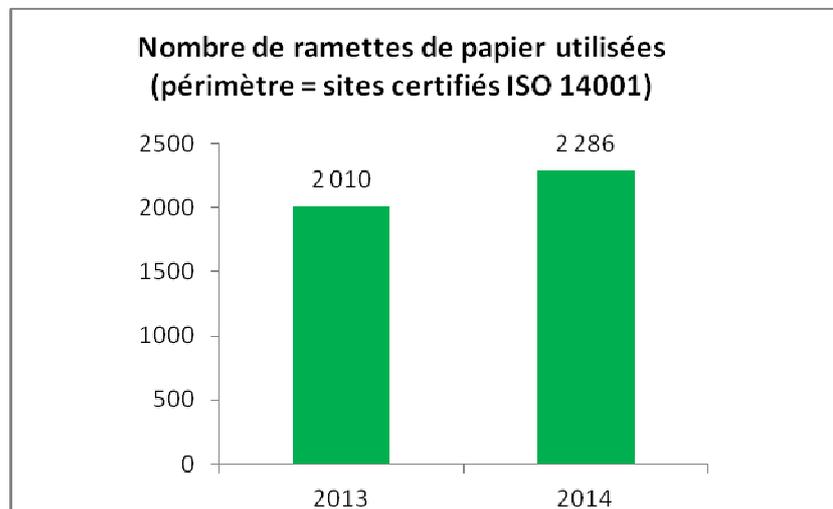
b. Papier

Depuis 2013, la consommation de ramettes papier est suivie à l'aide d'indicateurs pour les quatre sites entrant dans le périmètre de la certification environnementale.

Des actions de réduction de ces consommations sont en place : telles que la limitation des impressions avec un nombre réduit d'imprimantes sur les différents sites, l'impression en recto-verso ou l'utilisation des papiers en brouillon.

Le personnel est également sensibilisé sur le sujet et par la politique « 0 papier » vers laquelle le groupe souhaite tendre.

Malgré ces diverses actions, les résultats sont en hausse pour 2014.



Des axes d'amélioration sont prévus pour 2015, avec notamment la mise en place d'un nouveau logiciel de gestion des commandes pour la logistique. La diminution du nombre d'impressions sera ainsi immédiate et le système plus efficace.